



Fait à Strasbourg, le 28 mai 2024

**Objet** : Convocation Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, de notre Association qui se tiendra le :

**Jeudi 21 juin 2024 à 09h30**  
**En visioconférence**

Vous trouverez ci-dessous le projet des résolutions à voter :

- Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale
- Lecture du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'Association
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes annuels
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et approbations desdites conventions
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Conseil d'Administration
- Affectation du résultat
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Seuls les membres à jour de leur cotisation pourront assister à l'Assemblée.

Afin de recevoir les informations de connexions, nous vous invitons à vous y inscrire avant le 17 juin 2024 14h en remplissant le formulaire accessible en cliquant [ici](#).

Pour toute question complémentaire nous restons joignable à l'adresse suivante : [ag@sielbleu.org](mailto:ag@sielbleu.org)

Si vous ne pouvez pas assister personnellement à cette réunion, vous pourrez vous y faire représenter. A cet effet, vous trouverez ci-joint une procuration type. Celle-ci complétée et signée devra être remise à votre mandataire ou nous être retournée préalablement à la réunion en version numérique ou à l'adresse suivante : Association Siel Bleu, BP 18104, 67038 STRASBOURG CEDEX. Pour rappel, les statuts autorisent une procuration par membre présent.

Avec l'espoir que vous pourrez être des nôtres, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président  
Monsieur Jean-Michel Ricard

